

MAIRIE DE VALBELLE
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N° 38/2026

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six et le seize juillet à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames BLANC Andréa, GRANATO Laura, GONNET Béatrice, LYON Lucienne, Messieurs VADOT Pierre-Yves, CHAUVEAUX Boris, DAUMAS Baptiste, FONTANARAVA Vincent, RAPHAELIAN Paul, et RICHAUD Fabien.

Absente excusée : Madame RENON Céline

Convocation et affichage : 09/07/2026

Monsieur RAPHAELIAN Paul a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 10

OBJET : TRAVAUX ACCES ET AMENAGEMENT DE L'AIRE MULTISPORTS : DEVIS

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers le projet de sécurisation de l'accès à l'aire multisports : créer une entrée par le chemin de Saint-Pons, ce qui permettra aux jeunes utilisateurs d'éviter de passer par la route départementale.

Ce projet a obtenu une subvention de 55 % du département au titre du FODAC.

Les travaux comprennent la fourniture et la pose d'un grillage souple vert de 1,50 m de haut, le terrassement du cheminement, la pose d'une buse et le remblai de la rigole existante.

Le devis de l'entreprise SIMLAC TERRASSEMENT pour un montant de 2605.00 €HT.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur cette affaire.

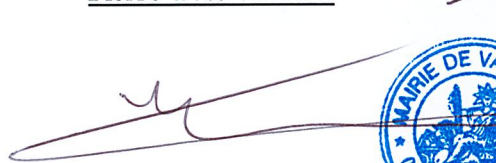
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **approuve les travaux présentés ci-dessus,**
- **valide le devis de l'entreprise SIMLAC TERRASSEMENT pour un montant de 2605.00 €HT,**
- **autorise Monsieur le Maire à signer les pièces relatives à ce dossier.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, VALBELLE le 21 juillet 2026

Pierre-Yves VADOT



Le secrétaire
Paul RAPHAELIAN

